

Mesdames et Messieurs les Maires  
de la Communauté de Communes du Castelrenaudais



Bonjour à tous

Tout d'abord, toute l'équipe du cinéma Le Balzac vous présente, à vous et vos proches, ses meilleurs vœux pour 2024.

Votre cinéma envisage de mettre en place dans le courant de l'année un dispositif appelé « ciné relax ». Ce dispositif permet à des personnes souvent privées de culture du fait de leur handicap (autisme, troubles cognitifs, maladies d'Alzheimer, troubles du comportement...), de pouvoir accéder à des spectacles. Les séances (de cinéma pour ce qui nous concerne) se déroulent dans un environnement bienveillant dans le respect de tous en « inclusion » (personnes handicapées et non handicapées présentes pour la même séance) pour ne pas stigmatiser ces personnes (enfants ou adultes accompagnés de leur famille).

Vous avez probablement dans vos administrés, votre famille, collègues et (ou) amis des personnes qui rencontrent des difficultés de ce type lorsqu'ils souhaitent aller à un spectacle.

Rendons cela possible ENSEMBLE.

Pour cela, il nous faut constituer une équipe de bénévoles, pour rendre ce service supplémentaire à vos administrés. Il peut s'agir de vous-mêmes, d'un conseiller municipal, d'un membre de votre famille ou d'une de vos connaissances.

Nous demandons déjà beaucoup à notre équipe de bénévoles, sans qui le Balzac ne pourrait pas fonctionner. Pour chaque séance de « ciné relax », nous aurions besoin, en plus du projectionniste et caissier(e), de 7 à 10 bénévoles.

Suivant le nombre de bénévoles, nous pourrions mettre en place au mieux 1 séance par mois (10 séances annuelles au maximum en dehors des périodes de vacances scolaires) et au pire une séance par trimestre ou toutes les 6 semaines.

Si chacune des communes constituant la Communauté de Communes nous fournit un à 2 bénévoles, cela prendrait moins de 10 après-midis par an, plutôt 5 ou 6 par bénévole.

Nous comptons sur vous pour communiquer par tous les moyens auprès de votre conseil municipal sur ce besoin. Cela peut être fait par exemple en diffusant ce courrier auprès de votre équipe. Si vous le souhaitez nous pouvons aussi venir à une de vos réunions pour vous présenter le dispositif. Vous pouvez aussi nous contacter par téléphone ou par mail.

Nous espérons vraiment que vous pourrez nous aider à trouver une équipe de bénévoles en informant aussi vos administrés par le biais par exemple de votre bulletin municipal, votre page Facebook, ou par "bouche à oreille". Une demi-journée d'information/formation sera prévue par l'Association Ciné-relax. Vous pouvez consulter leur site : <https://culture-relax.org/>

N'hésitez pas à venir vers nous pour de plus amples informations et que nous puissions répondre à vos interrogations.

Comptant sur votre implication, nous vous prions de recevoir nos meilleures salutations.

pour le bureau, Gisèle Charmaison, vice-présidente